

## Jeunes dans l'économie sociale et solidaire : s'engager, y faire carrière ?

Les enjeux liés à l'intégration des jeunes dans le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) dépassent les questions d'insertion professionnelle et interrogent les structures quant à leur capacité à assurer la relève générationnelle dans leurs instances de gouvernance. L'ESS est-elle capable d'intégrer les jeunes comme acteurs engagés dans la défense des valeurs qu'elle porte et pas seulement en tant que salariés du secteur ?

*Angélica Trindade-Chadeau, chargée d'études et de recherche « Insertion professionnelle des jeunes », directrice de la collection « Cahiers de l'action : jeunesses, pratiques et territoires ».*

**« L'emploi dans l'ESS aurait connu une hausse de 23 % ces dix dernières années »**

Un nombre croissant d'initiatives sont développées afin de faire connaître l'économie sociale et solidaire (ESS), ses valeurs et ses opportunités d'emploi auprès des jeunes. Le phénomène touche également, de plus en plus, des structures prescriptrices telles que les missions locales, Pôle emploi, les associations d'éducation populaire, les universités, les collectivités locales ou, encore, le réseau Information jeunesse... Cette montée en puissance de l'ESS dans le champ de la jeunesse fait apparaître un enjeu essentiel, celui de l'impératif renouvellement générationnel des instances de gouvernance des structures du secteur, interrogeant le secteur sur sa capacité à y intégrer les jeunes par un dépassement des seules questions d'insertion socioprofessionnelle. Cet enjeu est croissant alors même que le contexte de chômage des jeunes place la question de l'emploi au cœur des préoccupations des jeunes et des actions des acteurs impliqués.

### *Des initiatives croissantes en direction des jeunes*

L'économie sociale et solidaire fait l'objet, par ailleurs, depuis quelques années d'un intérêt renouvelé de la part des politiques publiques ; le vote récent de la loi du 31 juillet relative à l'économie sociale et solidaire [1] en est la preuve. Définie communément comme un secteur à mi-chemin entre le public et le privé, l'ESS regroupe coopératives, mutuelles, fondations et associations et met en avant certains principes : la gestion démocratique (une personne, une voix), la juste répartition des excédents, la solidarité, la liberté d'adhésion et la gestion autonome et indépendante [2]. Représentant plus de 10 % du PIB national, les 2,4 millions de salariés du secteur se répartissent dans plus de 200 000 structures. L'emploi dans l'ESS aurait connu une hausse de 23 % ces dix dernières années [3].

Une multitude d'actions d'information et de sensibilisation à l'ESS se développent en direction des jeunes. Portées de plus en plus par des collectivités

territoriales, elles mettent en place des dispositifs alliant sensibilisation, formation, accompagnement à l'insertion professionnelle. Des journées intitulées « Entreprendre autrement » ou « Et si on essayait une autre économie ? » [4] s'organisent, très souvent sous l'impulsion des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire, les CRESS. Qu'est-ce qui motive cet engouement ? Parmi les principaux arguments avancés, on trouve la supposée capacité du secteur à promouvoir davantage le développement territorial, s'appuyant sur les ressources et dynamiques locales, ainsi que sa vocation a priori naturelle à assurer la cohésion sociale, une « croissance inclusive », dans le respect du développement durable. D'autres motivations, pas toujours explicites, font surface, comme l'aide au développement économique ou aux politiques locales d'emploi. Certaines collectivités assument clairement la volonté d'attirer les jeunes en tant que ressource, en misant sur leur capacité à dynamiser ou redynamiser un territoire, grâce à « l'innovation sociale » dont ils sont supposés être porteurs. D'ailleurs, la mise en place de nouveaux pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) ouvre des perspectives alternatives aux jeunes, avec l'objectif affiché de « regrouper les acteurs d'un territoire en faveur d'une stratégie commune de développement local durable ».

## ZOOM SUR

## Porter un engagement à travers la création d'activité dans l'ESS

### 3 démarches, 3 territoires : Trappes, Romans-sur-Isère et Clermont-Ferrand

E-graine, Modetic et le Cresna sont des structures créées par des jeunes de moins de 30 ans, sous forme d'association, de coopérative ou de SARL, ayant plusieurs points en commun. Les jeunes de ces structures témoignent d'un engagement associatif précoce, d'un attachement fort à un territoire et à son histoire, puis d'une réelle motivation pour défendre le développement durable.

E-graine œuvre en faveur de l'éducation au développement durable, à travers la sensibilisation, la réflexion et les outils pour agir au quotidien et faire émerger des initiatives solidaires et responsables ([www.e-graine.org](http://www.e-graine.org) / [www.kiagi.org](http://www.kiagi.org)); Modetic fabrique et vend des vêtements, chaussures et accessoires dans une logique écologique, équitable et locale ([www.modetic.com](http://www.modetic.com)); le Cresna est une coopérative d'expertise et de médiation autour de l'alimentation dans sa globalité ([www.cresna-animalim.com/cresna](http://www.cresna-animalim.com/cresna)).

## COMPRENDRE

## Économie sociale et solidaire : un champ investi par l'INJEP depuis 4 ans

Depuis 2010, l'INJEP s'est engagé dans une réflexion sur les liens entretenus par les structures de l'économie sociale et solidaire et les jeunes Français. En 2011 un recensement par questionnaire mené auprès des principaux réseaux nationaux et/ou régionaux a permis un premier repérage des structures favorisant l'insertion professionnelle des jeunes [5]. Dans la continuité, une enquête qualitative réalisée en 2012 a tenté de comprendre les modalités d'intégration « en poste » des jeunes recrues. La présente synthèse est issue de l'exploitation de ces travaux auxquels s'ajoutent deux études récentes : *L'emploi des jeunes dans l'économie sociale et solidaire* (Observatoire national de l'ESS/CNCRE, 2013) et *Perception des jeunes sur l'emploi dans l'économie sociale et solidaire* (Avisé-CESOD, 2014) pour approfondir le sujet.

En juin 2011, un programme national multipartenarial a été créé en associant les secteurs public et privé : JEUN'ESS<sup>2</sup>. Il s'est donné pour objectif de faire connaître l'ESS auprès des moins de 30 ans tout en y renforçant leur implication, d'une part à travers des actions d'information et de promotion, d'autre part en soutenant directement les initiatives des jeunes, grâce à des cofinancements et à l'accompagnement sur tout le territoire français.

Du côté des structures, parmi les raisons mises en avant pour promouvoir l'ESS auprès des jeunes, figurent les départs massifs à la retraite des dix prochaines années ainsi que la nécessité de renouveler les instances

de gouvernance. D'un côté une problématique de renouvellement des effectifs d'emploi (80% des emplois sont dans les associations), du côté des jeunes une problématique liée à l'engagement citoyen.

Dans un sondage mené en 2011, il ressort que 49% des 16-30 ans interrogés ont déjà entendu parler de l'ESS mais que seulement 12% affirment savoir précisément ce dont il s'agit [6]. L'un des enseignements les plus importants tient à l'adhésion des jeunes aux principes de l'ESS, quelle que soit leur connaissance du secteur : 90% estiment que l'« usager devrait être informé et pouvoir participer à la décision » et que « le projet mis en œuvre devrait s'inscrire dans une politique de développement durable ». Par ailleurs, 87% d'entre eux pensent « qu'une activité économique devrait participer à la création de liens sociaux et à l'expression d'une solidarité ». Enfin, 85% estiment que « le projet mis en œuvre devrait poursuivre un intérêt général ou social plutôt que financier ».

L'une des façons de mieux faire connaître l'ESS auprès des jeunes en recherche d'emploi est de mettre en avant les possibilités offertes par l'« entreprendre autrement » dans ce secteur. Le Réseau des territoires pour l'économie solidaire (RTES) met d'ailleurs en exergue [7] que les jeunes créateurs d'activité accordent la priorité aux champs d'action dans lesquels l'investissement s'oriente davantage dans l'humain que vers le capital. Aussi, même lorsque l'appar-

tenance à l'ESS n'est pas revendiquée, les jeunes créateurs d'activité affirment leur attachement à la valeur « solidarité » dans leurs démarches, et leur souci de l'avenir de la société. Par ailleurs, le lien avec le territoire est avancé comme socle de définition et de développement des projets. Pour encourager cette dynamique, des prix, des concours et des événements promotionnels sont créés aux niveaux national et local, tels que le Prix de l'étudiant entrepreneur en économie sociale de La Mutuelle des étudiants (LMDE) ou Les 24 heures de l'Innovation sociale soutenues par la communauté d'agglomération de Bordeaux également<sup>3</sup>. La multiplication des initiatives visant à mieux faire connaître le secteur aux

### Travailler dans l'ESS représente un choix délibéré pour la majorité des jeunes salariés du secteur interrogés

jeunes tient à un déficit de notoriété de l'ESS. Fort de ce constat, comprendre de quelle manière les jeunes perçoivent le secteur devient impératif pour des structures à la recherche d'une relève.

#### Perception des jeunes sur l'emploi dans l'ESS

Pour mieux connaître les freins et les leviers à l'intégration professionnelle des jeunes dans les structures de l'ESS, l'Agence d'ingénierie et de service pour entreprendre autrement (AVISE) et le Cabinet d'études sociodémographiques (CESOD) ont mené une enquête auprès de jeunes de moins de 30 ans présentant cinq profils différents : en emploi dans l'ESS (19,5%), en emploi hors ESS (23,3%), à la recherche d'un emploi (26%), en études (21%) ou toute autre situation (10% pour ceux en service civique, création d'activité...). Il en ressort quelques éléments de compréhension [8], parmi lesquels le critère de « l'emploi idéal » exprimé par les jeunes en fonction de leur situation socioprofessionnelle au moment de l'enquête. Ainsi, celui

qui est déjà en activité dans le secteur valorise tout particulièrement l'utilité sociale du poste, alors qu'à l'extérieur de l'ESS la stabilité apparaît comme une qualité première. La recherche de stabilité est logiquement très forte chez les étudiants et les jeunes chômeurs, tout comme l'autonomie financière. Les résultats de cette enquête ne sont pas sans lien avec ceux d'autres travaux sur les rapports des jeunes au travail. Récemment, une recherche européenne a confirmé l'évolution vers une conception « polycentrique » de l'existence chez les plus jeunes, pour lesquels plusieurs centres d'intérêt (travail, famille, loisirs, amours, engagement...) peuvent cohabiter [9]. Certains pourraient aller jusqu'à préférer l'insécurité dans un emploi qui a du sens plutôt que la stabilité sur un poste qui n'en a pas. Le secteur de l'ESS serait ainsi en mesure de répondre à certaines attentes des jeunes vis-à-vis du travail en termes d'utilité sociale, d'adhésion à des « valeurs » et d'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle. Par ailleurs, évoluer dans des structures plus petites est vu comme permettant des conditions de travail plus humaines, moins hiérarchisées et une certaine polyvalence. Travailler dans l'ESS est à ce titre un choix

délibéré pour la majorité des jeunes salariés du secteur interrogés.

#### L'emploi des jeunes dans l'ESS

Au-delà de cette quête d'utilité sociale, au cœur des missions du secteur, que sait-on de l'emploi des moins de 30 ans dans l'ESS ? Si seulement 8,6% de l'ensemble des salariés de moins de 30 ans travaillent dans l'ESS, ils représentent 18,6% des salariés du secteur (contre 25,4% dans le privé hors ESS et 14,6% dans la fonction publique). Globalement, ils occupent moins souvent des CDI que dans le privé hors ESS (32% contre 50% des moins de 25 ans et 62% contre 84% entre 25 et 29 ans) et demeurent surreprésentés dans les contrats plus précaires (CDD, contrats aidés). Les salaires sont inférieurs dans le secteur par rapport à ceux pratiqués dans le privé hors ESS ou dans le public, l'écart étant nettement plus important chez les 25-29 ans (salaire mensuel brut moyen en euros : 1 940 dans l'ESS, 2 317 dans le privé hors ESS, et 1 986 dans le public). Néanmoins, du côté des employeurs, un effort est réalisé afin de compenser les salaires moins attractifs : il est orienté vers la montée en compétences, grâce notamment à la formation. Une convention-cadre signée entre l'État

## REPÈRES

## Les critères de l'emploi idéal (en fonction de la situation du jeune interrogé)

Jeunes en emploi dans l'ESS	Jeunes en emploi hors ESS	Jeunes en études	Jeunes en recherche d'emploi
Faire quelque chose d'utile pour la société	Avoir un emploi stable	Avoir un emploi stable	Avoir un emploi stable
Adhérer aux mêmes valeurs que celles véhiculées par la structure	Pouvoir concilier vie professionnelle et vie personnelle	Être autonome financièrement	Être autonome financièrement
Pouvoir concilier vie professionnelle et vie personnelle	Faire quelque chose d'utile pour la société	Avoir un bon salaire	Faire quelque chose d'utile pour la société

Source : Synthèse d'étude Perception des jeunes sur l'emploi dans l'économie sociale et solidaire, AVISE-CESOD, avril 2014.

et l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) en janvier 2013 donne, par exemple, les orientations en matière de formation

professionnelle des emplois d'avenir, parmi lesquelles « l'anticipation des sorties de contrats et l'acquisition de compétences transférables dans une logique de sécurisation des parcours professionnels » [10]. Or, si l'on note une très faible présence de jeunes cadres dans l'ESS (seulement 8 % des cadres travaillent dans le secteur), on sait qu'un tiers de l'encadrement de l'ESS partira à la retraite dans les dix prochaines années [11]. Par ailleurs, le taux de féminisation y est plus important (13 points de plus).

Concernant les domaines d'activité de l'ESS qui attirent le plus de jeunes, quatre secteurs ressortent : les sports et les loisirs, l'action sociale, la banque/assurance et, enfin, les arts et spectacles [12].

Il existe aujourd'hui une dynamique forte en faveur de la promotion de l'ESS en général et auprès des jeunes en particulier, soit au niveau national,

soit au niveau local. On peut s'accorder sur la nécessité d'une information plus large sur le secteur, ses atouts et ses opportunités, touchant à la fois les jeunes, tous niveaux de diplômes confondus, mais également les professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle. Suivant cette dynamique, on peut imaginer une plus forte implication des professionnels de jeunesse afin d'accompagner les jeunes à mieux articuler l'engagement citoyen et solidaire sur leurs territoires et leurs attentes vis-à-vis du travail, ce dernier n'étant plus conçu comme une source unique d'épanouissement personnel.

1. <http://goo.gl/DRAcL3>
2. Le programme JEUN'ESS est soutenu par le ministère en charge de la jeunesse, le ministère délégué chargé de l'économie sociale et solidaire, la Caisse des dépôts, la fondation Crédit Coopératif, la fondation La Mondiale, la fondation Groupe Chèque Déjeuner, la fondation Macif, la MAIF, la MGEN.
3. <http://entreprendreautrement.lacub.fr>

## À SAVOIR

### Répartition des effectifs de moins de 30 ans, par catégorie juridique

Associations	17,8 %
Coopératives	20 %
Fondations	18,8 %
Mutuelles	16,6 %

Source: *L'Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire*, 2014, p. 69.

## SOURCES - BIBLIOGRAPHIE /SITOGRAFIE

- [1] Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire : <http://goo.gl/ZyGbfm>
- [2] Bisault L., « Le "tiers secteur", un acteur économique important », *Insee Première*, n°1342, mars 2011, <http://goo.gl/Dc7js>
- [3] « Adoption de la loi ESS : ce qui va changer pour l'économie sociale et solidaire », [www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr), 3 juillet 2014, <http://goo.gl/4OIsRB>
- [4] « Jeunes et ESS : et si on essayait une autre économie ? », *Le Labo de l'économie sociale et solidaire*, 5 juillet 2012, <http://goo.gl/z7t4v7>
- [5] Chartes C., De Bonnières H., Filleul L., Madert E., *L'insertion des jeunes dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, mémoire de démarche de projet*, Paris 2-INJEP, juin 2012 et *Les structures de l'économie sociale et solidaire favorisant l'insertion professionnelle des jeunes - recensement auprès des principaux réseaux*, VDRUP-INJEP, septembre 2011.
- [6] « Perception de l'économie sociale et solidaire par les 16-30 ans », [www.jeun-ess.fr](http://www.jeun-ess.fr), <http://goo.gl/2vf6NU>
- [7] « Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES) », *Jeunes et initiatives économiques solidaires*, éd. Sansonnet, 2010.
- [8] Synthèse d'étude *Perception des jeunes sur l'emploi dans l'économie sociale et solidaire*, AVISE-CESOD, avril 2014.
- [9] Méda D., Vendramin P., *Réinventer le travail*, PUF, Paris, 2013, pp. 170-179.
- [10] *Politiques publiques : conditions de développement de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire*, UDES-Amnyos, 2014.

- [11] *Ibid.*, 2014.
- [12] Enquête *L'emploi des jeunes dans l'économie sociale et solidaire*, Observatoire national de l'ESS-CNCRES, 2013.

## AUTRES SOURCES

- *L'emploi des jeunes dans l'économie sociale et solidaire*, Observatoire national de l'ESS-CNCRES, juin 2013, <http://goo.gl/gE2Lmy>
- *Perception des jeunes sur l'emploi dans l'économie sociale et solidaire*, étude AVISE-CESOD, avril 2014, <http://goo.gl/uD2Wda>
- *L'ESS aime-t-elle les jeunes ?*, L'Atelier-Région Île-de-France, mai 2014, <http://goo.gl/t8OUJj>
- [www.say-yess.com](http://www.say-yess.com)

Jeunesses : études et synthèses figure dès sa parution sur le site internet de l'INJEP : [www.injep.fr](http://www.injep.fr) (rubrique « publications »)



## BULLETIN D'ABONNEMENT À "JEUNESSES : ÉTUDES ET SYNTHÈSES"

À retourner à INJEP, 95 av. de France 75650 Paris Cedex 13. Mission valorisation et diffusion.

- 5 numéros : 20 euros     10 numéros : 40 euros

Ci-joint un règlement par chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'INJEP

Nom : \_\_\_\_\_ Raison sociale : \_\_\_\_\_

Activité : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

Souhaitez-vous recevoir des informations (newsletters, communiqués) de l'INJEP par courrier électronique ?

- Oui  Non

Signature : \_\_\_\_\_

### Directeur de la publication :

Olivier Toche

### Conseillères scientifiques :

Marie Dumollard, Francine Labadie

### Rédacteur en chef :

Roch Sonnet

### Rédactrice du numéro :

Angélica Trindade-Chadeau

### Correction :

Sabrina Bendersky

### Mise en page :

Catherine Hossard

### Impression :

Centr'imprim - Issoudun

ISSN : 2112-3985



Bulletin  
d'études et de  
synthèses de  
l'Observatoire  
de la jeunesse